

Réunion du 9 janvier 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président  
Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur David HECKEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CP/2012/17 - Fonctionnement des collèges publics - 3126**  
**Dotations de fonctionnement complémentaires 2012**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers établissements publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 252 432,50 €, dont :

- 6 045 € au titre de la dotation "autres dépenses de fonctionnement - euro/élèves" pour 2012 aux deux collèges suivants :
  - . STRASBOURG "Pasteur" : 1 395 €
  - . STRASBOURG "Lezay Marnésia" : 4 650 €
- 191 506,50 € en faveur des 90 collèges pour couvrir les frais d'abonnement 2012 à l'Espace numérique de travail en Alsace (ENTEA), à raison de 2 127,85 € par collège
- 130 € au collège de SUNDHOUSE pour couvrir les frais de transport en vue de la visite du collège "Vauban" à STRASBOURG
- 5 000 € au collège de MARLENHEIM pour un photocopieur destiné à la pédagogie
- 29 813 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
  - . DETTWILLER : 3 000 € (tondeuse à gazon autoportée)
  - . DRUSENHEIM : 4 000 € (tondeuse à gazon autoportée)
  - . MARLENHEIM : 560 € (épandeur à sel)
  - . OBERNAI "Europe" : 2 500 € (autolaveuse pour l'entretien des sols)
  - . SCHIRMECK : 16 500 € (éléments actifs pour le réseau informatique)
  - . SOULTZ-SOUS-FORETS : 280 € (équipement de protection individuelle pour l'agent de maintenance)
  - . STRASBOURG "Fustel de Coulanges" : 2 973 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)

- 19 938 € au titre de la prime "Bonus énergie" en faveur des collègues ci-après qui ont participé à l'expérimentation du dispositif, selon la répartition suivante :

. pour l'année 2009

- \* ACHENHEIM : 500 €
- \* DRULINGEN : 500 €
- \* NIEDERBRONN-LES-BAINS : 500 €
- \* SCHILTIGHEIM "Leclerc" : 4 661 €

. pour l'année 2010

- \* DRULINGEN : 4 785 €
- \* MARCKOLSHEIM : 3 703 €
- \* NIEDERBRONN-LES-BAINS : 1 043 €
- \* SCHILTIGHEIM "Leclerc" : 3 246 €
- \* VILLE : 500 €
- \* WOERTH : 500 €.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120109-64681-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 17/01/12